

Les enfants présentant un trouble du spectre de l'autisme (TSA) dans les Deux-Sèvres

1. L'offre médico-sociale

Dans les Deux-Sèvres, 43 places sont installées spécifiquement à destination des enfants avec TSA : 16 places en IME dont 6 en internat et 27 places en SESSAD (soit 4% de l'offre MS pour enfants). Le taux d'équipement est de 0,5 place « autisme » pour 1000 enfants de moins de 20 ans.

Places installées pour enfants présentant un TSA, selon la catégorie d'ESMS et modalités d'accueil.

	Externat	Internat	Milieu ordinaire	Total	Part de places « autisme » dans l'offre MS pour enfants	Taux d'équipement en places « autisme »	Taux d'équipement régional
SESSAD	-	-	27	27	8%	0,3	0,2
IME	10	6	-	16	3%	0,2	0,3
Autres étab.	-	-	-	-	-	-	0,1
Ensemble	10	6	27	43	4%	0,5	0,7

Sources : FINESS au 01/12/2016, Insee RP 2013

Le département ne dispose pas encore d'une unité d'enseignement en maternelle Autisme/TED (UEMA). Son ouverture est prévue en septembre 2017 à Niort. Elle devrait accueillir, conformément au plan autisme 2013/2017, au maximum 7 enfants de 3 à 6 ans.

2. Les enfants avec un TSA accompagnés par le secteur médico-social

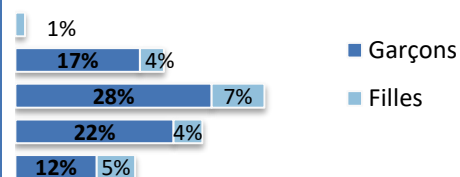
En 2014, sur le département, 149 enfants avec TSA¹ (53 avec un diagnostic de psychose infantile) ont pu être décrits avec l'enquête ES : 113 sont accueillis en établissement et 36 accompagnés par un SESSAD. Ils occupent 14% de l'offre MS pour enfants. Cette année-là, 27% des enfants avec TSA décrits sont accueillis sur une place déclarée spécifiquement dédiée à la prise en charge de ce handicap soit 40 enfants avec un diagnostic d'autisme.

L'enquête ES 2014 dans les Deux-Sèvres : 91% des ESMS « Enfants » ont répondu à l'enquête ES « volet clientèle ». 97% des enfants déclarés présents au 31/12/2014 ont été décrits par les structures répondant (soit plus d'un millier d'enfants).

Les caractéristiques d'âge et de sexe des enfants avec un TSA accompagnés

	Accueil en établissement		Accompagnement en SESSAD		Ensemble	
	Effectifs	%	Effectifs	%	Effectifs	%
0-5 ans	-	-	2	6%	2	1%
6-10 ans	13	12%	18	50%	31	21%
11-15 ans	42	37%	10	28%	52	35%
16-19 ans	33	29%	6	17%	39	26%
20 et +	25	22%	-	-	25	17%
Ensemble	113	100%	36	100%	149	100%

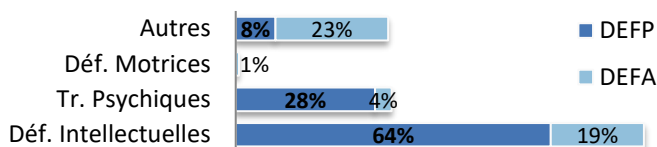
Les garçons avec un TSA sont sureprésentés, 79%, pour 21% de filles.



Source : Drees, enquête ES 2014 – traitement CREAI

Les déficiences principales (DEFP) et associées (DEFA) des enfants avec un TSA

	DEFP	DEFA
Déf. Intellectuelles	95	28
Tr. Psychiques	42	5
Déf. Motrices		1
Autres	12	34
Ensemble	149	68



Source : Drees, enquête ES 2014 – traitement CREAI

¹ L'effectif inclut les enfants décrits avec une « psychose infantile ». En effet, dans la nomenclature de l'enquête ES concernant les pathologies, persiste ce diagnostic qui n'est pas reconnu par la CIM 10 et est jugé contestable par la HAS.

46% des enfants avec un trouble du spectre de l'autisme cumulent au moins 2 déficiences. 83% présentent une déficience intellectuelle dont 16% un retard mental sévère à profond ; 32% présentent un trouble psychique dont 13%, en rapport avec des troubles psychiatriques graves.

Scolarité des enfants avec un TSA, âgés de 3 à 15 ans et accompagnés par le secteur médico-social.

	Effectif	%
Non scolarisé	10	13%
Scolarité en Unité d'Enseignement	35	45%
Scolarité en interne et en inclusion	2	3%
Scolarité en inclusion	31	40%
Ensemble	78	100%

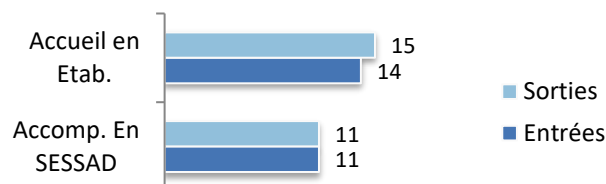
Source : Drees, enquête ES 2014 – traitement CREAL

Dans les Deux-Sèvres, 40% des enfants de 3 à 15 ans suivis avec un TSA bénéficient d'une scolarisation en milieu ordinaire (contre 54% pour l'ensemble des enfants de 3-15 ans suivis). Le taux de non scolarisation est par ailleurs plus important chez les enfants avec un TSA (13% vs 8%).

Au-delà des élèves décrits par l'enquête ES, l'Éducation Nationale² recensait en 2015-2016, 82 élèves porteurs d'autisme/TED scolarisés en milieu ordinaire soit 5% des élèves en situation de handicap, scolarisés en milieu ordinaire.

Les flux : entrées et sorties 2014

En 2014, 25 enfants avec TSA sont entrés en établissement ou service médico-social et 26 en sont sortis. En établissement comme en SESSAD, les flux entrées/sorties s'équilibrent.



Source : Drees Enquête ES 2014 – traitement CREAL

3. Les soins en psychiatrie

En 2015, selon les données sur les séjours hospitaliers en psychiatrie (RIM-P), 139 enfants de moins de 20 ans ont été suivis par le secteur sanitaire pour un syndrome d'autisme ou de troubles envahissants du développement :

- 47% en ambulatoire (CMP, CATTP, consultations externes...)
- 42% ont été pris en charge à temps partiel en hôpital de jour ou ateliers thérapeutiques.
- 12% ont été pris en charge à temps complet (hospitalisation à temps plein notamment)

☞ Au total, plus de 300 enfants de moins de 20 ans sont ainsi recensés sur le département à partir des données disponibles (Drees, enquête ES 2014 ; Enquête EN n°3 et 12, 2015 et RIM-P 2015). L'application de la prévalence des troubles envahissants du développement dont l'autisme énoncée par la HAS (1 pour 150 enfants de moins de 20 ans) conduit à une estimation 579 enfants pouvant être concernés.

Nombre d'enfants avec autisme ou autres TED identifié en Dordogne et estimation selon la prévalence HAS

	Effectif	%
Les suivis en pédopsychiatrie (0-19 ans)	139	43%
Les enfants accompagnés en ESMS	149	47%
Les élèves non suivis par le secteur médico-social	32	10%
Nombre d'enfants avec TSA recensé	320	100%
Estimation du nombre d'enfants autistes/TED (0-19 ans) selon la prévalence HAS (1/150)	579	

Sources : RIM-P 2015 ; Drees, enquête ES 2014 ; Enquête EN n°3 et 12, 2015 ; Insee RP 2013.

² Données sur la scolarisation en milieu ordinaire des élèves en situation de handicap, issues des enquêtes EN n°3 et 12.